



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le jeudi 2 avril 2020

à 16 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le mercredi 1^{er} avril 2020

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération, qui se déroulera exceptionnellement à huis clos, est convoquée à la demande de la mairesse de Montréal, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la sécurité civile*, pour **le jeudi 2 avril 2020, à 16 h**, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le jeudi 2 avril 2020

à 16 h

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 2 avril 2020.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 2 avril 2020**

ORDRE DU JOUR

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

42 – Adoption de règlements

42.01 Service de sécurité incendie de Montréal - 1202021001

Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*

<i>Compétence d'agglomération :</i>	Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie
---	---